

CONFERENCE DE PRESSE
M. Rémy REBEYROTTE, Maire d'Autun,
Vice-Président du Conseil Général,
Président de la Communauté de Communes de l'Autunois

Vendredi 17 avril 2009 à 8 heures

- Pour une commune rassemblée AUTUN SAINT-PANTALEON -

La convention du Programme de Renouvellement Urbain du quartier d'habitat collectif de Saint-Pantaléon signée hier lie dans la durée le sort d'Autun et de Saint-Pantaléon, de l'agglomération dans son ensemble. Ce qui s'est passé hier est un signe fort, celui d'une agglomération qui unit ses forces pour mobiliser l'ensemble de ses moyens et de ses partenaires au profit d'un de ses quartiers.

Je me réjouis que les Elus de Saint-Pantaléon aient été à nos côtés pour signer ladite convention. Cette signature est le gage d'une agglomération unie. Je tiens toutefois à préciser qu'ils n'ont à aucun moment, comme j'ai pu le lire, été écartés de ce dossier important. Simplement, entre le 27 juin 2006 et aujourd'hui, ils ont été conviés à une quinzaine de réunions de travail auxquelles ils n'ont pas hélas participé. Mais il vaut mieux tard que jamais.

Cette politique de développement urbain a obligé la Ville à s'organiser différemment et notamment à créer une Direction spécifiquement tournée vers cette nouvelle politique, la Direction de la Cohésion Sociale et Urbaine que dirige Gilbert Darroux, sous la responsabilité de Monique Gatier.

Compte tenu de nos moyens, pour pouvoir nous concentrer fortement sur la politique des quartiers, de l'habitat, des centres sociaux, de la cohésion sociale ou encore de la réussite éducative, nous avons dû passer l'ensemble de l'aide sociale obligatoire et facultative au plan intercommunal et nous l'avons fait avec enthousiasme puisque, depuis 2006, le Centre Intercommunal d'Action Sociale fonctionne bien, au bénéfice d'un territoire plus large, celui de la Communauté de Communes et de ses habitants.

Et je regrette aujourd'hui qu'après vingt-cinq ans de tensions permanentes avec Autun, quelles que soient les municipalités, ces tensions se déplacent aujourd'hui entre Saint-Pantaléon et l'intercommunalité. Je rappelle ici que, par trois fois, depuis mars 2008,

nous avons proposé aux Elus de Saint-Pantaléon de rejoindre l'intercommunalité et de siéger à la Communauté de Communes de l'Autunois, ce qu'ils ont systématiquement refusé. Je rappelle que sous le mandat précédent, alors qu'ils étaient Conseillers Communautaires, ils ne sont quasiment jamais venus aux réunions du Conseil Communautaire. Je regrette vivement cette situation.

Je partage avec nos collègues de Saint-Pantaléon l'analyse que le statut actuel de commune associée qui s'est traduit par ces vingt-cinq ans de conflits et aujourd'hui par un rejet de l'intercommunalité, alors même que l'intercommunalité est une dynamique extrêmement importante pour nos territoires, n'est pas un bon statut, et principalement parce que les électeurs de Saint-Pantaléon ne participent pas à choisir l'équipe majoritaire qui gère l'agglomération.

Fort des trois constats que je viens de faire :

- une agglomération qui existe dans les faits, qui se renforce, avec deux communes complètement imbriquées dans leur urbanisme, dans leur équipement et dans les services qu'elles partagent,
- une intercommunalité qui devient de plus en plus une dynamique essentielle du territoire et qui a besoin que les Elus travaillent ensemble et dans le même sens,
- un statut de commune associée qui n'est ni souhaitable ni durable,

je proposerai dans les semaines et mois qui viennent la création d'une commune rassemblée AUTUN SAINT-PANTALEON.

La défusion, qui n'a jamais abouti, est la mauvaise réponse au vrai problème qu'est le statut actuel : elle n'est pas réaliste, notre agglomération étant une réalité, elle aboutirait à un alourdissement considérable des impôts locaux de part et d'autre, elle mettrait notre agglomération en panne et elle menacerait notre intercommunalité.

Le fait, au contraire, de créer une seule commune rassemblée Autun Saint-Pantaléon, avec une seule section électorale, permettrait à l'ensemble des habitants de notre agglomération de choisir l'équipe majoritaire qui gèrerait l'agglomération dans son ensemble. Vu l'importance de Saint-Pantaléon, l'équipe majoritaire comprendrait nécessairement des habitants de Saint-Pantaléon en nombre important. Je fais remarquer que c'est d'ailleurs le cas dès aujourd'hui dans

l'équipe qui m'entoure. Les habitants de Saint-Pantaléon contribueraient donc à choisir l'équipe majoritaire de la nouvelle commune Autun Saint-Pantaléon. J'ajoute que cette solution, en évitant les doublons et compte-tenu de l'effet de taille qu'elle créerait, permettrait à la future équipe municipale de baisser de manière significative la fiscalité locale, tout en maintenant les services de proximité, et notamment une mairie annexe et même en créant des services nouveaux sur Saint-Pantaléon. **Il s'agirait donc de donner à Saint-Pantaléon toute sa place dans l'agglomération.**

Je prendrai dans les prochaines semaines des initiatives importantes pour sensibiliser les habitants d'Autun et de Saint-Pantaléon à cette idée d'une commune rassemblée, nécessaire pour enterrer de manière crédible les conflits perpétuels qui minent notre développement depuis un quart de siècle et pour nous faire rentrer pleinement dans une politique d'agglomération du XXI^{ème} siècle.